

Critères de segmentation des assurances individuelle “vie classique” des AP

Afin de déterminer les conditions de votre police d’assurance individuelle « vie classique » des AP, nous tenons compte des critères d’acceptation (CA), d’étendue de la garantie (CE) et de tarification (CT) suivants :

- 1) *Spécifiquement pour les assurances de type « épargne » (Capital différé, Plan Quattro, 50 Epar+)*

Votre âge (CT) :

Plus vous avancez en âge, plus vos chances d’être toujours en vie au terme de votre contrat diminuent. C’est pourquoi votre âge au moment où vous souscrivez l’assurance influence le montant de votre prime.

- 2) *Pour les assurances de type « décès » (assurance mixte, Sécurité Totale, Prépension, Plan junior, Kidlife, assurance Vie Entière, assurance Obsèques, Obsèques+, assurance Temporaire Décès, Study Protect, assurance de Solde Restant Dû) :*

Votre âge (CA, CT) :

Plus vous avancez en âge, plus le risque de décès augmente. C’est pourquoi votre âge au moment où vous souscrivez l’assurance a un impact sur l’acceptation et influence le montant de votre prime.

Votre état de santé (CA, CE, CT) :

Votre état de santé actuel nous donne une indication de votre risque de décès futur et de votre espérance de vie. Cette information a un impact sur l’acceptation et influence l’étendue des garanties que nous pouvons vous proposer et le montant de votre prime.

Votre profession et le(s) sport(s) que vous pratiquez (CA, CE, CT) :

La profession et le(s) sport(s) que vous pratiquez, peuvent, à cause de leur dangerosité, avoir une influence sur votre risque de décès et votre espérance de vie. Votre profession et le(s) sport(s) exercés ont un impact sur l’acceptation et influencent l’étendue des garanties que nous pouvons vous proposer et le montant de votre prime.

Le fait que vous séjourniez de manière prolongée à l’étranger ou non (CA, CE, CT) :

Un séjour dans un pays étranger peut, selon la durée du séjour et la destination, avoir une influence sur votre état de santé, votre risque de décès et votre espérance de vie. Un séjour prolongé dans un pays étranger a un impact sur l’acceptation et influence l’étendue des garanties que nous pouvons vous proposer et le montant de votre prime.

- 3) *Critères supplémentaires pour l’assurance de solde restant dû :*

Le fait que vous fumiez ou non (CT) :

Le fait que vous fumiez ou non a une influence sur votre état de santé, avec des conséquences sur votre risque de décès et votre espérance de vie. C’est pourquoi le fait que vous fumiez ou non influence le montant de votre prime.



La grandeur du capital assuré (CT) :

Plus le capital décès que vous souhaitez assurer est élevé, plus les formalités médicales sont sévères. Grâce à des formalités médicales plus sévères, nous obtenons une meilleure indication de votre état de santé et nous pouvons mieux évaluer votre risque de décès. Ainsi, nous pouvons appliquer des primes plus adaptées au risque à assurer, en fonction de la tranche correspondant au capital assuré. De plus, les frais liés à la gestion d'un capital important sont relativement moins élevés que pour un capital plus modeste.